

## **Mai 2005 - Le Portage Salarial se généralise et attire les profils les plus atypiques**

*Le Portage Salarial est en plein développement  
et touche dorénavant la quasi-totalité des secteurs d'activité et même les plus originaux...*

### **Zoom sur quelques profils atypiques**

La formule concerne désormais un nombre étonnant de secteurs d'activité, comme les services à la personne (coiffeur à domicile, par exemple) ou certaines professions manuelles (Décorateur, restaurateur d'oeuvre d'art,...), même si les prestations intellectuelles demeurent majoritaires (coaching, conseil, journalisme, formation, audit, ingénierie...). Il faut préciser cependant que le portage salarial ne s'adresse pas aux professions de l'ordre et/ou réglementées (ex : médecin, expert comptable...)

### **Micro-trottoir: le portage salarial séduit de nouveaux visages**

*Quel est pour vous l'intérêt du portage salarial, dans le cadre de votre activité professionnelle?*

#### **Annick Martin, professeur de musique, 58 ans.**

A 58 ans, cette ancienne directrice d'école de musique parisienne enseigne aujourd'hui la musique à 63 élèves. Une activité indépendante qu'elle exerce comme salariée « portée » depuis 1999, en réponse à une période de chômage prolongée, et à son âge. Elle est également salariée de l'office culturel de la ville de Bouffémont, dans le Val d'Oise.

" Aujourd'hui, je suis très heureuse. Avec le portage salarial, j'enseigne le piano aux enfants et les techniques vocales aux adultes, selon mes propres objectifs de pédagogie, et mes convictions surtout. Et en toute liberté. Sans les contraintes d'objectif infaisable à réaliser, de budget, de personnel qui étaient les miennes, pendant 22 ans, dans un poste de direction d'école de musique."

#### **Florence Brasseur, kinésologue, 35 ans.**

« Je suis en portage salarial depuis novembre 2004. Cela me permet de prendre mon temps pour développer ma clientèle en toute sécurité, et en toute légalité, sans me préoccuper de la gestion administrative de mon activité, et notamment du paiement de l'URSAFF. Je me sens l'esprit libre et sécurisé. »

#### **Pascal Lemarchand, sophrologue et formateur en santé au travail, 48 ans.**

« J'ai été salarié pendant 23 ans dans une banque, en charge de problématiques sociales. Aujourd'hui, c'est en tant que formateur extérieur que j'interviens au sein des entreprises, au service de la santé des hommes et des femmes dans le monde du travail. J'exerce aussi dans le cadre du portage salarial des consultations de sophrologie dans mon cabinet depuis plus de 5 ans.

Je me suis intéressé très tôt à ce mode de travail, dès ses débuts. Pour moi, c'est le choix de la facilité et de la simplicité : pas de contraintes administratives et financières de gestion, c'est la solution sans soucis. »

## **Sophie Gothier, animatrice d'ateliers de créations manuelles, 34 ans.**

« Clerc de notaire, 9 heures par jour, dans un bureau et dans la paperasse. Et avec l'arrivée d'un second enfant, j'avais envie d'autre chose. Trois ans de congés parental, et aujourd'hui le portage salarial, pour le compte de comités d'entreprise de ma région. Le choix le plus avantageux pour mon activité, sur les plans financier et administratif. J'arrive à tout gérer, ma famille, mon temps, ma mission, et cela en toute liberté. »

Au travers de ces différents témoignages, on se rend compte que le portage salarial revêt également une dimension sociale pour lutter contre le chômage et favorise un réel épanouissement personnel et professionnel.

Le Portage Salarial prend son envol en France et ne s'adresse plus aux professions purement intellectuelles mais franchit une nouvelle étape en s'adressant à une multitude de secteurs d'activités.

Créée il y a plus d'un an déjà, la Fédération Nationale du Portage Salarial (FE.N.P.S) qui s'est agrandie cette année à 36 sociétés membres, a pour vocation de répondre aux demandes d'un nombre de plus en plus croissant de personnes souhaitant bénéficier des avantages procurés par cette nouvelle forme d'exercice d'une activité professionnelle.

L'objectif de la FE.N.P.S est de promouvoir cette nouvelle forme de travail auprès du grand public et des pouvoirs publics nationaux ou régionaux (ANPE , APEC, etc).

Sa mission consiste également à améliorer son cadre légal pour offrir :

- aux sociétés de portage, des services à forte valeur ajoutée et des conseils appropriés
- aux portés, un « label de professionnalisme » des sociétés adhérentes.

Jouant un rôle essentiel de médiateur entre clients, consultants et sociétés de portage, cette institution met en place un certain nombre de services significatifs pour ses membres, garantissant aux salariés portés une gestion sérieuse, rigoureuse et éthique de leur dossier, et un accompagnement personnalisé dans leur activité.

La richesse de la Fédération est de proposer à une gamme très large de portés potentiels des sociétés respectueuses de la Charte Déontologique tout en ayant des fonctionnements suffisamment différents pour que chacun puisse trouver la société de portage qui lui convient.

Pour tout complément d'information, connectez vous sur le [www.fenps.fr](http://www.fenps.fr)

Le portage de A à Z

*“ Le portage correspond à une nouvelle forme de travail qui permet à une personne de réaliser des prestations pour une entreprise ou pour des particuliers, avec un statut de salarié. C'est un système pratique offrant à ces derniers la souplesse et l'adaptabilité d'un prestataire fournisseur de service. Ce faisant, le porté gère lui même sa clientèle, il négocie ses honoraires et la durée de ses contrats avec ses clients. De son côté, la société de portage transforme ses honoraires en salaires. Elle lui permet donc d'être débarrassé des démarches administratives (comptables, juridiques et sociales).*

*Le porté bénéficie ainsi tout au long de sa mission, des avantages du salarié (couverture sociale, prévoyance...) – seule formalité cependant : fournir un rapport d'activité précis à sa société de portage à chaque fin de mois, cela permettant d'établir la facturation du client et de suivre l'évolution du porté dans ses activités.”*